



ÉPREUVE 2

CONCOURS D'ÉLÈVES ADMINISTRATEURS DES AFFAIRES MARITIMES

(article 4-1 du décret statutaire n°2012-1546)

SESSION 2018

COMPOSITION ECRITE SUR UN SUJET DE DROIT PRIVE OU
DE DROIT PUBLIC OU DE SCIENCES ECONOMIQUES OU DE
SCIENCES ET TECHNIQUES OU DE SCIENCE DE LA VIE ET
ENVIRONNEMENT

**OPTION : SCIENCES DE LA VIE ET
ENVIRONNEMENT**

(durée : 5 heures ; coefficient : 6)

RAPPEL AUX CANDIDATS : AUCUN SIGNE DISTINCTIF NE DOIT APPARAÎTRE SUR LA
COPIE ET LES INTERCALAIRES

ÉCRIRE A L'ENCRE BLEUE OU NOIRE EXCLUSIVEMENT

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

SUJET :
(Les deux questions seront traitées)

BIOLOGIE GÉNÉRALE (sur 6 points)

Les stratégies adaptatives des organismes : l'exemple des relations interspécifiques.

SCIENCES BIOLOGIQUES MARINES (sur 14 points)

Compte-tenu du contexte actuel (vous ferez un « état des lieux »), et de l'évolution des certains facteurs déterminants, vous réfléchirez à ce que pourrait être l'évolution de la filière Pêche/Aquaculture en France dans les prochaines années (espaces côtiers, changements climatiques, gestion des stocks, avancées techniques, développement durable, législation, qualité des milieux et des produits, positionnement du consommateur, etc...).